



# Le Journal de Chaouilley

Dans ce numéro :

État civil	1
Le fleurissement	1
Nouveaux habitants	2-3
Tri sélectif	4
Déchetterie du Saintois	4
Informations du secrétariat	5
Travaux au village	6

Quatrième exemplaire de la nouvelle édition, ce numéro du journal de Chaouilley a été réalisé avec la précieuse aide de Marie-Thérèse COLIN. Nous l'en remercions.

Prochaine édition au printemps 2009.

M. T. CRÉPIN-NICOLAS.

Imprimé par nos soins

Téléphone & Fax

03 83 25 15 19

email

[commune.dechaouilley@orange.fr](mailto:commune.dechaouilley@orange.fr)

**Attention : nouvel email**



## Avec des fleurs !

Le fleurissement du village a été effectué par une équipe de bénévoles. Le choix des fleurs, des verveines pour l'essentiel, aurait sans doute produit un effet plus spectaculaire si l'été avait été ensoleillé, mais à la saison des plantations, il n'est guère facile de faire des plans sur la comète.

En tout cas, la convivialité était de la partie pour effectuer ce fleurissement. Pendant qu'une équipe s'occupait de planter, une autre équipe, avec le maire, a entrepris de nettoyer la fontaine, les auges, et le dallage recouvert de mousse en raison des fuites d'eau. Tout au long de la saison, les bénévoles ont continué à entretenir les massifs et les bacs, et à tondre les gazons. Ce travail mérite quelques fleurs sans doute !

Les membres du jury de la Commission fleurissement du Saintois ont visité la commune en août. Les délibérations ont eu lieu le 17 septembre. Une bourse aux plantes doit se dérouler le dimanche 5 octobre à Sion. La Communauté de Communes rappelle qu'elle accorde une aide substantielle aux communes pour l'acquisition d'arbustes. Les récompenses du concours des villages fleuris seront remises le 11 octobre prochain au cours d'une réunion conviviale à Voinémont.

Pour l'an prochain, l'équipe de fleurissement recrute ! Tous ceux que cet aspect communal intéresse peuvent se joindre à elle.

Contacteur Marie-Thérèse Pillot : 03 83 25 15 45.

### État civil

#### Naissances :

Mathieu Gérard MIGEOT est né le 03 juin. Ses parents sont Olivier et Hélène au 5 bis, Grande Rue.

#### Décès :

Le 15 juillet Olivier MIGEOT, papa de Mathieu est décédé dans un accident de voiture.

## Bienvenue à Chaouilley

*Ils ont choisi de vivre à Chaouilley...Six jeunes foyers viennent de s'installer dans le village... Chaouilley, ils aiment.*

*Emmanuelle Schmitt et Cédric Borelli, habitaient Nancy où ils travaillent. Elle est gérante d'un vidéoclub. Il appartient au Corps de la Police Nationale. Ils ont grandi dans un village. Leurs métiers sont prenants, voire stressants. Leur désir était de se retrouver au calme. " On voulait une maison en pierre, dans un village du Saintois, un petit village paisible " reconnaît Cédric. Ils sont tombés sur Chaouilley par hasard. Ils n'ont pas été déçus. Ils habitent la maison laissée vacante par la famille Rémy, **10 rue de la Vieille Fontaine**, où ils se sont installés le 14 juin dernier, sans avoir besoin d'entreprendre de gros travaux.*

*Bien sûr, tous deux doivent prendre leur voiture pour se rendre à leur travail aux horaires incompatibles, mais, malgré un été peu clément, ils ont apprécié de pouvoir profiter de leur terrasse, le soir. Ils goûtent le calme et le silence, le feuillage du noyer au fond du jardin ! Pour le moment, ils n'ont pas de souhaits particuliers... Cédric exprime seulement le vœu que l'on réfléchisse à un tout à l'égout qui tienne compte de la préservation de l'avenir de la planète. Les jeunes gens voudraient bien enlever la reproduction de grotte et d'église construite sur leur terrasse, car ils ont des projets d'aménagement, à condition de ne pas choquer les anciens habitants. Cette réalisation est l'œuvre de M. Picot. Ses petits enfants ont proposé de la récupérer.*

*Sylvain Gérard et Émilie Loufti ont acquis la maison de Madeleine Chaumont, au **5 Grande Rue**, le 18 juillet dernier, et ils ont emménagé le 10 août. Pour ce jeune couple qui habitait Haroué, le choix de Chaouilley est celui du cœur. " C'est un village superbe. Sa situation, plus que la maison, nous a séduit. " reconnaît Émilie : " Nous sommes amoureux du Saintois ! " Ils ont apprécié l'accueil chaleureux de leurs voisins et trouvent les habitants sympathiques. Les nouveaux propriétaires devront faire un certain nombre de travaux avant d'être tout à fait confortables, mais ils ne manquent pas de courage, d'amis et de parents pour leur donner le coup de main.*

*Émilie et Sylvain doivent eux aussi prendre chacun leur voiture pour aller travailler à Ludres et à Vandoeuvre, Sylvain à la Saint Hubert, Émilie dans l'environnement. Les horaires de chacun ne leur permettent pas de faire du covoiturage. C'est bien sûr une contrainte. Mais ils estiment que le retour au calme, le paysage, l'ambiance du village compensent ces désagréments.*

*Voici déjà deux ans que **Caroline Masson et Julien Bajolet** habitent Chaouilley. Leur petit Eliot a onze mois. Ils demeurent dans la maison qui fut celle de la famille Régnier, au **6 rue de la Vieille Fontaine**.*



*Julien n'est pas un inconnu dans le Saintois, puisqu'il a vécu sa jeunesse à Praye, où se trouve toujours une partie de sa famille. Ses parents ont également une résidence à Thorey-Lyautey et une de ses sœurs à Dommarie.*

*Caroline vient de Sexey-aux-Forges. Elle est éducatrice spécialisée au Placement familial de Thorey. Julien est commercial et se rend chaque jour à son travail à Ludres.*

*Le hasard du marché de l'immobilier les a fixés à Chaouilley. Mais ils avouent avoir craqué pour cette maison qui a, de l'arrière, une vue imprenable sur la colline. Ils ont dû réaliser quelques travaux pour faire entrer la lumière et le paysage dans le salon qui vient d'être carrelé ; ce qui permet à Eliot d'explorer les quatre coins, le soir quand il rentre de la crèche de Vézelize, la Pimprenelle, trois jours par semaine.*

*Cette jeune famille se plaît à Chaouilley. Caroline apprécie son temps partiel qui lui permet non seulement de s'occuper d'Eliot, mais aussi de lui faire découvrir le village et rencontrer ses habitants.*

**Julien et Virginie Balaud** vivaient à *Thaon-Les-Vosges*. Il est conducteur de travaux. Son entreprise est située à *Vittel*, mais ses chantiers se trouvent dans toute la partie Ouest de la Lorraine. Comme *Virginie* travaille à *Nancy* dans l'environnement et le développement durable, ils ont voulu se rapprocher de la capitale lorraine, en restant à la campagne. Ils se sont installés **au N° 1 de Villars**, dans la partie de la maison qui se trouve dans l'angle de la rue vers *Etreval*, le 12 janvier 2008. Ils se plaisent beaucoup à cet endroit et ne se trouvent pas isolés " beaucoup moins qu'à *Thaon* " reconnaît *Virginie*, car "avec les voisins, il y a une vraie vie de village". Ils n'ont pas eu besoin de faire de gros aménagements dans cette maison récemment rénovée, mais ils ont entrepris tout de même quelques travaux.

Ils sont les derniers arrivés. **Romain Roth, 25 ans, et Elodie Jochin, 24 ans**, viennent de *Saint Max*. Ils ont acheté la maison laissée vacante par la *Famille Houillon*, partie en région lyonnaise, au **4 rue de la Vieille Fontaine**. Lui, est responsable régional chez *Dekra-Contrôle technique*. Il est amené à se déplacer dans le Grand Est : du *Doubs* au *Luxembourg* ! Elle, est responsable marketing à *Laxou-Automobile*. Les jeunes gens sont arrivés à *Chaouilley* par opportunité immobilière, mais aussi parce qu'ils aimaient notre secteur. Ils citent pèle-mêle : *Sion*, la mirabelle, les champignons, les paysages... Une campagne qui ne leur était pas étrangère, puisque... le papa de *Romain* venait y ramasser des champignons. Une partie de la famille vient de *Tramont-Lassus*. *Elodie* qui a vécu à *Mazerulles*, n'est pas effrayée par la vie à la campagne, ni par les travaux... Le jeune couple a entrepris la remise en état de sa demeure, avec le coup de main de la famille, "la remettant au goût du jour, en gardant son âme, et ses traits de caractère". Ils comptent emménager à la mi-octobre.

### **Olivier Migeot avait mis tout son cœur dans sa maison**

Ce devait être la maison du bonheur, construite à deux. *Olivier et Hélène Migeot*, avaient entrepris d'en réaliser les travaux intérieurs, lorsque le gros œuvre leur fut livré le 8 juin 2007. Peu de temps après, ils attendaient un enfant... Le 28 février 2008, ils emménageaient *Grande Rue*. Le 8 juin, naissait leur petit *Mathieu*. Mais le 15 juillet, *Olivier* était victime d'un terrible accident de la route, à l'entrée de *Saint-Firmin*.

*Hélène* est désormais seule avec son enfant, dans cette maison dont le salon est orienté vers le soleil couchant, vers les arbres, la prairie, le ruisseau qu'ils aimaient. Un point de vue que la jeune mère ne peut plus partager au quotidien, sinon avec *Mathieu*, magnifique bébé ( tout le portrait de son père, mais les cheveux bruns de sa mère ! ), incroyablement éveillé pour ses trois mois, avec un grand sourire dès qu'il rencontre les yeux de sa maman. Depuis quelques jours, cette dernière a repris le travail et *Mathieu* est heureux chez sa " nounou ", à *Vézelize*.

Les *Migeot* avaient choisi *Chaouilley*, à cause du travail d'*Olivier*, à la *Coopérative Agricole Lorraine* à *Ceintrey*. Ils ont naturellement cherché un terrain à bâtir à la campagne, pas trop loin. " *Olivier* a eu un flash pour ce terrain " se souvient *Hélène*. Ce n'est pas la situation, au pied de la colline de *Sion*, qui avait touché *Olivier Migeot*, originaire de *Metz*, mais cet endroit précis. *Hélène* l'emmena sur la colline pour lui faire découvrir ( et admirer ) le village d'en haut. *Olivier* s'était mis au travail. Dans la maison et au dehors. Il avait fait de ses mains tout le second œuvre. Aujourd'hui, il n'est plus là, mais les siens sont à l'abri.

Reste que les projets communs du jeune couple à *Chaouilley* ont été brisés. *Hélène* a décidé de vendre la maison. La jeune femme travaille au *Muséum Aquarium* de *Nancy*. Faire la route chaque jour, été comme hiver, n'a plus le même sens que lorsque *Olivier* était là. Elle envisage de s'établir en ville pour y élever son fils. Pourtant, elle aime *Chaouilley*. Elle avait eu le temps d'en apprécier le calme, mais aussi la convivialité. Le drame qu'elle a vécu a également permis l'expression de la solidarité des habitants. Ces derniers ont unanimement partagé sa peine. Courage *Hélène* et belle vie à *Mathieu*, vous resterez dans notre cœur !

## *Tri sélectif, suivez l'étiquette...*

De nouvelles affichettes ont été apposées sur les conteneurs pour aider les habitants à opérer un tri sélectif efficace. La Communauté de Communes a réalisé un étiquetage précis. On retiendra une nouveauté : **les boîtes de conserves et de boisson en métal et les aérosols vides sont maintenant recueillis dans les conteneurs plastiques.**

Plutôt que de découvrir sur place les règles à respecter rigoureusement, mieux vaut les retenir une fois pour toutes.

### **Conteneurs bleus pour le papier :**

**On peut y déposer :** les boîtes et emballages en carton, les journaux, les magazines et les prospectus.

**On ne peut pas y déposer :** les magazines sous film plastique, les articles d'hygiène tels que mouchoirs en papier, papiers et cartons salis ou souillés.

### **Conteneur jaune pour le plastique :**

**On peut y déposer :** les bouteilles transparentes ( eau, jus de fruits, sodas), les bouteilles de lait, bouteilles à produits ménager et d'hygiène, les briques alimentaires, les boîtes de conserve et boissons vides, les aérosols et bidons vides.

**On ne peut pas y déposer :** les sur emballages et sacs en plastique, pots de crème et yaourts, conserves sales tels que raviolis, bouteilles d'huile, polystyrènes, flacons portant les symboles inflammables et de danger.

### **Conteneurs verts pour le verre :**

**On peut y déposer :** les bouteilles en verre sans bouchon ni capsule, les bocaux de conserve sans couvercle, les pots en verre sans couvercle.

**On ne peut pas y déposer :** la faïence, la porcelaine, la vaisselle, les ampoules, les pots en terre.

**En cas de doute, on utilise la poubelle traditionnelle.**

## **Déchetterie du Saintois**

La déchetterie du Saintois, installée à Tantonville, reçoit quasiment tous les déchets.

Située route de la gare à Tantonville, on peut y accéder par Omelmont ou Tantonville.

Horaires d'ouverture : le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 13 h à 17 h  
le samedi et le dimanche de 9 h à 12 h.

Pour y accéder, vous devez apposer un autocollant sur le pare-brise du véhicule. Cet autocollant est disponible en mairie, sur présentation de la carte grise du véhicule.

Les déchets acceptés : gravats, cartons, encombrants, déchets bois, déchets verts, ferrailles, équipements électriques et électroniques, huiles ménagères, peintures, colles, néons ampoules, huiles de vidanges, piles, batteries.

Les déchets doivent être triés par catégories.

Un point tri est accessible à l'entrée de la déchetterie pour le papier, le verre, le papier et les cartonnets.

## Inscription sur les listes électorales

Pour les nouveaux habitants, les inscriptions sur la liste électorale doivent se faire avant le 31 décembre, pour pouvoir voter en 2009. Il faut passer en mairie aux heures d'ouverture, muni d'un pièce d'identité, et si possible de la carte d'électeur.

La radiation de la liste électorale précédente se fera automatiquement.

Les jeunes venant d'avoir 18 ans sont automatiquement inscrits sur la liste de la commune où ils ont été recensés (recensement militaire) à 16 ans.

## Vente de brioches pour l'AEIM

La traditionnelle vente de brioches pour l'AEIM aura lieu du 8 au 12 octobre prochain.

Marianne ARTIS prend en charge cette opération. Nous vous demandons de lui faire bon accueil.

En 2007, 180 000 € ont été collectés en France pour la réhabilitation de l'ESAT de Briey.

Cette année les fonds collectés serviront au transfert des locaux de la Maison Michelet située au Haut du Lièvre à Nancy.

## Réseau départemental haut débit

Un contrat de partenariat a été signé entre 4 entreprises et le Conseil Général en 2008 pour équiper la totalité du département en numérique haut débit. Performance minimum 2 Mbps (Méga) garantie dans deux ans pour 99,5 % de la population et 100 % à 3 ans.

## CADASTRE

Toute la population a la possibilité de consulter et d'éditer des extraits de plan cadastraux, à partir du site : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr). C'est assez simple et gratuit. Les copies ainsi éditées peuvent être utilisées de façon légale.

## Secrétariat de mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : le vendredi de 11 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous.

## Cartes d'identité et passeports

Pour renouveler les cartes d'identité, il faut un délai de quinze jours (hors été où le délai peut être de trois semaines) à partir du dépôt du dossier complet en mairie.

Si vous devez partir, vérifiez votre carte d'identité, qui doit rester valable durant tout le séjour.

Le dossier complet pour les cartes : deux photos d'identité au format légal, un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, d'eau, avis d'imposition...) un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales, à demander à la mairie du lieu de naissance ou un extrait d'acte de mariage, à demander à la mairie où a eu lieu le mariage, l'ancienne carte d'identité qui doit être rendue à l'administration.

Pour les passeports, nous consulter.

## Commissions communales

### Commission finances :

Titulaires : Choné Pascale, Perrotez Eric

Suppléant : Noël Alexandre

### Commission bois, forêt et chemins communaux :

Titulaires : Najotte Guy, Noël Alexandre, Colin Marie- Thérèse

Suppléant : Halgué Patrick

### Commission travaux et urbanisme :

Titulaires : Vogien Jean-Bernard, Perrotez Eric

Suppléant : Halgué Patrick

### Commission environnement et patrimoine et vie associative :

Titulaires : Valance Nicolas, Perrotez Eric, Rabuel David, Gabel Christophe, Colin Marie-Thérèse, Pillot Marie-Thérèse, Roussel François.

### Commission assainissement : Tout le conseil

## Travaux



Les entreprises sont à pied d'œuvre pour la réparation du clocher de l'église du village.

Les travaux, lancés par la précédente municipalité à hauteur de 16 100 € H.T., sont réalisés par l'entreprise Lafosse de Vaudémont. Il s'agit de restaurer les abats sons, de réparer les parties de toitures défailtantes, avec ses ardoises qui se décrochent, en un mot de consolider cet édifice municipal.

Autres travaux importants, initiés aussi par la précédente municipalité, sur le chemin communal de Villars. Cette route qui mène à Etreval est en cours de réfection ( curage des fossés, caniveaux, pose d'aqueducs et d'avaloirs, réfection totale de la couche de roulement...). Budget de 44 000 € H.T.



## Relookage du village

*Un architecte du CAUE 54 est venu sur la demande de la commission Patrimoine et Environnement, en vue de donner un avis ( gratuit) sur les possibilités d'embellissement du village.*

Lundi 13 septembre, la Commission Patrimoine et Environnement a reçu la visite de Pierre Becker, architecte conseil au CAUE-54, l'agence d'urbanisme départementale chargée d'aider les collectivités dans leurs projets. Il s'agissait de soumettre à un homme de l'art, les premières réflexions des édiles sur le devenir du village, à court, moyen et long terme, afin d'adopter une attitude cohérente dans le temps et l'espace. Sur plans, au vu des images aériennes, comme au terme de la visite à pied du village, spécialiste et habitants en sont convaincus : une intervention paysagère minimaliste serait peu coûteuse et opportune . Elle aurait l'avantage de laisser ouvert le devenir de Chaouilley. « Nous avons toute l'année 2009, pour y réfléchir, puisque nous n'avons pas programmé d'interventions urbanistiques dans notre premier budget » indique le maire, Jean-Pierre Rabuel. « Vous avez la chance d'avoir une belle page blanche, dans un site préservé, et le temps de mûrir un projet » constate Pierre Becker, impressionné par les qualités naturelles du village.

Cette réflexion pourra nourrir la préparation du budget 2010.

La priorité devrait revenir à la fontaine du centre du village. Fuites et caprices de l'alimentation en eau en dictent l'urgence. Plusieurs membres de la commission verraient bien la remise en eau des auges du lavoir et de l'abreuvoir. La charpente pourrait être reconstruite, mais pas les murs d'enceinte. Une fontaine réhabilitée, débarrassée des prunus qui minent ses fondations ne reproduirait pas pour autant le monument original, entièrement fermé, à cause des impératifs de sécurité qui en avaient imposé la destruction dans les années 70. Un chantier à venir et à suivre... où les talents des bénévoles pourront aisément s'exprimer.